

manifestation de soutien aux sans-papiers le 27 mars à Paris 14 heures place d'Italie

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
25 au 31 mars 1999

10,00 F

Justice pour les sans-papiers: régularisation immédiate

DÉPUIS TROIS DÉCENNIES, les luttes des étrangers pour améliorer leur situation et se rapprocher du niveau de vie des européens se sont succédées. Ce sont des acteurs importants de l'évolution de la société: les présenter comme effacés, acceptant leur sort, repliés sur eux-mêmes est un non-sens. Dans les années 60 et 70, leurs luttes ont eu principalement pour objet la revendication de logements et de salaires décents. Depuis la fin des années 70, ils sont présents dans les luttes pour la citoyenneté, pour le droit à la vie associative, pour l'accès au débat politique et contre le train de mesures qui leur sont hostiles depuis 25 ans (rétrécissement du droit au séjour, à la nationalité française, au droit d'asile, aux études, double peine): ces revendications leur sont vitales, la France et l'Europe étant traversées par une vague de racisme qui n'osait plus s'afficher depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Hypocrisie des politiciens

Cette vague xénophobe n'est pas sans lien avec les mesures des États européens en matière de contrôle de l'immigration, mesures s'accompagnant de discours « politiques » jouant sur les peurs, sur de prétendues différences insurmontables ou sur une impossibilité matérielle d'accueillir de nouvelles vagues d'immigration: à droite où à gauche, il y a consensus pour dire que « la France ne peut accueillir toute la misère du monde ». Pour être exacts, ces politiciens devraient ajouter comme Mitterrand au moment de la guerre du Golfe que « la France doit tenir son rang »: l'éradication de la misère n'est pas à leur programme. Tout au plus veulent-ils la rendre supportable. Mais objectivement, force est de constater les dégâts des politiques de promotion de l'entreprise-France ou de l'entreprise-Europe dans la compétition capitaliste internationale: chômage endémique, précarité sociale, crise du logement, problèmes de santé physiques et mentaux dans le monde du travail, fort taux

de suicides chez les jeunes, etc. Quelle indignité!

Alors, permettez-nous de nous étouffer de colère quand nos chers élus justifient l'exclusion d'immigrés primo-arrivants ou de demandeurs d'asile au nom d'une compassion avec les exclus de ce pays.

De même qu'on pourrait hurler de rire quand les social-tristes français et européens prétendent aborder la question de l'immigration avec humanité. Étranger ou étrangère sans papiers, vous voulez rester: on vous expulse, mais avec des gants de velours. Vous voulez

demande. Les visas accordés aux ressortissants algériens ont été divisés par 20 à partir du moment où les violences islamistes et étatiques ont pris une ampleur considérable.

Une constante: la répression

Quant aux personnes solidaires, l'arsenal répressif est important afin de les dissuader d'exercer ce droit à la solidarité. Le procès fait en ce début mars à Michel Beurrier, secrétaire départemental CGT du Puy-De-Dôme, « cou-

de ce vol s'étaient élevés contre cette expulsion: l'avion n'avait pu décoller. Le parquet avait immédiatement porté plainte contre les 9 sans-papiers pour refus d'embarquer: dans un premier temps, le tribunal correctionnel les avait relaxés. Le procureur avait alors fait appel. Cette cour d'appel a eu la main lourde, en condamnant ces personnes à des peines comprises entre 2 et 6 mois de prison ferme. Pour mémoire, cette date du 18 mars vient 3 ans après le début de l'occupation de l'église Saint-Ambroise. Trois ans de luttes avec des résultats significatifs, mais pas de régularisation générale.

Pour une régularisation générale

Certes, près de 80 000 personnes ont bénéficié d'un début de régularisation suite à la circulaire Chevènement: leur situation reste inconfortable. Leur sta-

tut face au droit au séjour est pour beaucoup d'entre elles et d'entre eux très fragile (cartes de trois mois renouvelables ou cartes d'un an pouvant être remises en cause en l'absence de revenus salariaux), sans compter la précarité de leur existence économique et les phénomènes de xénophobie qu'ils ou elles peuvent subir au quotidien.

Il reste que 60 000 personnes ont essayé un refus de la part des préfetures, sans compter toutes celles et tous ceux qui n'ont pas demandé à bénéficier de la régularisation Chevènement, soit par méconnaissance, soit par peur de se signaler, soit parce qu'elles sont arrivées après la fin de la période de régularisation. Pour ces personnes, la situation est dramatique: pour survivre, les voilà privées de toutes les garanties sociales et otages de marchands de main d'œuvre clandestine ou de maqueureaux. Les socialistes au gouvernement savent que des secteurs économiques ●●● page 8



entrer: on vous refoule, mais avec des roses. Évidemment, ce discours ne convainc pas grand monde: voilà 20 ans que les États européens multiplient les obstacles aux personnes étrangères voulant s'introduire en Europe: zones d'attente, police spécialisée dans la chasse aux immigrés, centres de rétention, interprétation restrictive de la Convention de Genève sur le droit d'Asile, politique commune européenne de visas. La France en particulier accueille très peu de demandeurs d'asile, environ 40000 personnes en 1997, dont 80 % sont déboutés de leur

pable » de s'être montré solidaire en est un exemple. Avec d'autres manifestants venus soutenir un sans-papier au Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, il s'était opposé aux forces de l'ordre permettant ainsi au « sans-papier » de prendre la fuite.

Au chapitre répression toujours, la 12e chambre de la cours d'Appel de Paris vient le 18 mars dernier de condamner 9 personnes maliennes sans papiers à des peines de prison ferme, un an après des événements qui se sont produits dans le vol Paris-Bamako de la compagnie Air-Afrique. Des passagers

EDITORIAL

« Ca aurait pu commencer la semaine dernière ». Ce n'est pas le titre du prochain film de Bertrand Tavernier, c'est seulement la constatation de l'échec de la mobilisation enseignante. Commencée le 15 mars par des manifestations dans chaque ville, celle-ci n'a pas dépassé le côté intimiste. De quelques centaines à quelques milliers, ces regroupements militants de profs, d'instits sentaient la défaite assurée, programmée. Et par conséquent la victoire du sieur Allègre. Il faut dire qu'il a mis le paquet, le bougre ! Le 15 mars, tout le monde enseignant recevait à son domicile la Charte concernant l'établissement où il travaille. Durant la semaine, il était sur la deuxième radio française, la plus écoutée des jeunes. Du joli travail question matraquage médiatique. Qui devait sans doute contrecarrer le travail syndical de terrain ! Mais voilà, et c'est là que le bât blesse: quel travail ont fourni les syndicats pour qu'une mobilisation soit digne de ce nom ? Aucun. Les gros syndicats comme la FSU semblent plus enclins à résoudre leurs problèmes internes qu'à créer un mouvement social. Et ce n'est pas la démission de Deschamps du secrétariat général pour aller rejoindre ses amis de la « liste Hue » qui a dû améliorer la mobilisation. Au sein d'une même fédération, les stratégies s'affrontent ! Quoi de plus normal pour faire avancer des débats ? Toutefois, il n'y a pas lieu de pavoiser. La situation actuelle ne permettait pas de mettre à nu des dissensions car une nouvelle fois, c'est le syndicalisme qui allait en ressortir avec quelques écorchures. Pourtant, il est clair que certains syndicalistes n'ont aucun intérêt à ce qu'un mouvement d'ampleur se fasse jour dans l'Éducation. Tout doit être fait pour que le politique redonne confiance et par là-même que les élections européennes soient un succès pour certaines listes.

Alors, ne nous laissons pas bernier par leur jeu de politiciens minables; ces syndicalistes ne valent pas mieux que leur courroie de transmission. Il est plus que temps de créer un mouvement libertaire digne de ce nom !

Chiche !

ISSN 0026-9433 - N° 1157

M 2137 - 1157 - 10,00 F



F°P 2520

Trajectoires de militantes ou « comment je suis devenue féministe »...

ANGERS VIT UN STATUT DE satellite de Paris et une implantation catholique légaliste. En face, s'est constituée une opposition politique de gauche et d'extrême gauche. À l'intérieur de cette opposition se développent des formes de féminismes. Je parlerai de féminismes : comme il n'y a pas « le Juif », il n'y a pas « la Femme ». Ces formes partagent un tronc commun : la prise de conscience individuelle ou collective de l'oppression spécifique des femmes. Le féminisme est un phénomène réactif : il existe parce qu'il y a oppression.

Révolutionnaire, syndicaliste et égalitaire

Trois formes se dégagent. Les féministes révolutionnaires : Le MLF, les Danaïdes sont des groupes créés par les forces d'extrême gauche. Elles cherchent plus à intervenir dans la vie quotidienne que dans la vie parlementaire. Elles élaborent les revendications les plus radicales. Dans les syndicats, se développe le féminisme syndicaliste. Il ne sera question ici que de la CFDT, syndicat majoritaire à Angers. Leur syndicat doit découvrir et prendre en compte l'ensemble de la vie des tra-

veilleuses et cesser de borner son action au seuil de l'entreprise, alléguant la défense de la vie privée. Enfin le féminisme égalitaire : le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), les femmes socialistes à l'intérieur ou à l'extérieur du parti sont très investies dans la vie électoraliste, à la fois comme actrices et groupe de pression. Elles cherchent à impliquer l'État dans les changements concernant la vie des femmes.

Maintenant que cette typologie est établie, introduisons le dernier élément qui va mettre en doute sa pertinence : ces femmes sont des humains, ce que leurs complexités parfois contradictoires et/ou stratégiques impliquent. Une même femme est souvent militante féministe révolutionnaire, syndicaliste et égalitaire (exemple : MLF, CFDT, MFPF). Le discours et les revendications s'adaptent à toutes les voies qui permettent de combattre l'oppression patriarcale.

Oppressions et féminisme

La conscience de genre n'est pas première. Viennent d'abord les sentiments de classe, de génération, de religion, d'appartenance politique. Les femmes participent aux mouve-

ments sociaux plus en tant qu'individu qu'en tant que femme. La conscience d'être sexuée femme vient surtout de la situation qui leur est faite en tant que femme... Les militantes viennent de tous les horizons, ont participé à des mouvements beaucoup plus valorisés que les mouvements féministes. Or les féministes ont presque cessé leurs activités dans les années 80 sous l'opprobre et la stigmatisation virulentes et régulières des antiféministes (dont les alliances englobent tout l'éventail politique...). Les souvenirs révèlent l'intériorisation impressionnante de ce mépris : Avoir agi, milité, gagné des batailles à force d'acharnement n'est pas valorisé ! Militier est synonyme de combattre : contre l'idéologie dominante, patriarcale, les attitudes misogynes, contre des parts d'elles-mêmes dues à l'éducation et la morale chrétienne, à la peur apprise de l'Autre (ce qui fait le plus peur n'est pas forcément celui qu'on croit) et enfin contre d'autres femmes. Cet article envisage les féministes organisés plus faciles à cerner ou elles ont un rapport conjoncturel avec les organisations : elles sont mobiles, préparant l'offensive et le repli tout en gardant leurs objectifs, sans chef. L'organisation peut se dissoudre après le succès ou l'échec. L'important est de se constituer, d'exister pour briser le mur de l'invisibilité de l'action des femmes. Apparaitre jusque dans la défaite pour situer les positions, même abdiquer, prouve au moins sa présence au sein de la société. Enfin, elles préparent le terrain pour les suivantes car tant qu'il y aura oppressions, il y aura féminismes.

1965 : la Maternité Heureuse (dont le nom vise à contourner la loi de 1920 [toujours en vigueur aujourd'hui], interdisant la contraception, l'avortement et la publicité à leur sujet) ouvre ses portes. La fin de la période de reconstruction permet un retour au plan national des propositions féministes. 1985 : toutes les structures s'essouffent quand elles n'ont pas déjà disparu, s'embourbent dans un phénomène de salarisation des militantes pour maintenir une présence. Au plan collectif, principalement mai 68, au plan individuel, la politisation des injustices quotidiennes (à l'école, par rapport à ses parents, son couple, les jeunesse chrétiennes féminines, le droit à disposer de son corps, dans toutes les organisations politiques ou syndicales) les radicalisent. Les mouvements de mai 68 sont mixtes. Ils justifient et légitiment des revendications qui mettent au centre l'individu. Ils protestent contre et réussissent à faire reculer ce qui est ressenti comme un car-

can, et dont l'argument principal est basé sur le ressenti. Autant d'argumentaires et de victoires qui apprennent à refuser le « ça ne doit pas changer parce que ça a toujours été ainsi » ce qui est une des caractéristiques de l'oppression des femmes. Autrement dit « les choses peuvent changer parce que "je" a décidé que ça allait changer ». Dans un contexte de prospérité et d'une lecture approximative de Reich, les questions de sexualité sont débattues : du temps se libère pour pointer et penser ce qui opprime ; la scolarisation des filles progresse en termes de nombre et de niveau. Mai 68 intègre le vécu collectif direct ou indirect grâce aux débuts de la médiatisation qui mettent en scène des femmes « symbole de la révolte ». Concrètement, des images de femmes en révolte se diffusent, la preuve de cette capacité devient irréfutable : la logique du patriarcat se retourne contre lui.

Politisation des injustices

La politisation des injustices est toute aussi générale. Les filles ressentent le holisme familial (subordination de l'individu à une entité supérieure) à travers la vie de leur mère. Soumises, le plus souvent, elles sont confrontées à des grossesses trop nombreuses, trop souvent difficiles, à des maltraitements maritales plus ou moins graves, à l'appropriation collective de leur corps (surveillance sociale). C'est la position dite classique qui est rejetée pour sa mère (conscience de la pérennité de l'oppression) et pour soi (rébellion). Parfois, la mère exerce un travail salarié, a été militante avant d'être mère, a tout simplement du caractère, transmet sa révolte. Le soutien des pères s'observe surtout à travers l'encouragement aux études. Pendant mai 68, elles se heurtent aux pratiques misogynes : les terres de missions (convaincre les grandes écoles catholiques de participer à la « chienlit »), les surnoms « Mado la rouge » ou « la Jeanne d'Arc de la CFDT » qui les assignent au statut de vierges-rouges-célibataires. Pendant leurs parcours scolaires, elles observent dans les classes devenues mixtes les licences accordées aux garçons (tolérance de l'insolence etc.). Les membres des jeunesse chrétiennes procèdent à l'intérieur de cette structure, non-mixte dans un but de protection, à un pervertissement de ce but. Loin d'attendre le mariage, cette organisation leur permet de sortir de leur famille, de prendre des responsabilités (nationales parfois), d'apprendre à prendre la parole, à diriger une réunion, à représenter un groupe et à confronter leur vécu. La JOC-F se positionne en faveur de l'avortement malgré l'Église, défend sa non-mixité contre la JOC qui l'insulte « Féministe » : forcément bourgeoise, traître à la cause et la classe ouvrière!

Dès 1964, une commission féminine existe à la CFTC/CFDT, survivance des syndicats féminins. Elle devient commission « problèmes féminins » pour donner envie aux hommes de

s'associer... Au congrès de 1970, la CFDT décide (pour se démarquer de la CGT) la fin de cette structure spécifique puisque les problèmes des femmes concernent tout le monde ; en conséquence... plus rien ne se fait. À partir de 1974, un groupe « Travailleuses » se reconstitue avec des femmes plus jeunes et plus à gauche (LCR). Les militantes vont obtenir le soutien et la mobilisation du syndicat sur les questions touchant aux femmes. À l'intérieur du PS, alors que F. Mitterrand se revendique féministe depuis 1965, les militantes essaient de se démarquer, d'obtenir des places éligibles. Les militantes de la CFDT comme du PS font le choix de la dépendance à une organisation afin de faire pression.

Autonomie et dépendance

De l'autre côté, des femmes font le choix de l'indépendance. Pour 50 % des françaises, la vie sexuelle était une corvée (et maintenant ?). Le MFPF diffuse l'information et la contraception. Le mouvement se radicalise et prend position pour l'avortement (départ des militants chrétiens de gauche, arrivée des militantes révolutionnaires), organise les départs pour les avortements au Royaume-Uni. Un homme expérimente la contraception masculine. De 1972 à 1975, le MLAC pratique des avortements clandestins non-culpabilisants, fait venir le film interdit « Histoire d'A ». Le groupe Femmes relaie la dynamique du MLAC : anti-fête des mères, journal, ouverture d'un local non-mixte, manifestation de nuit contre le viol. Mais les militantes, qui participent en parallèle à d'autres organisations, subissent des attaques d'autant plus virulentes qu'elles se nourrissent du contexte du début de la crise, s'essouffent et se replient sur la sphère privée. Ce sont les militantes lesbiennes qui maintiennent le local puis le remplacent par un lieu plus convivial, militant par sa non-mixité, de 1982 à 87.

La question de l'avortement satisfaite par une loi insuffisante et sous condition, les divisions politiques refont surface ; les autres revendications sont moins unitaires. Les militantes s'épuisent de n'être pas relayées ni par les hommes ni par les jeunes femmes ignorantes des luttes. Elles reçoivent le coup de grâce, comme tous les autres mouvements de revendication, par l'arrivée aux Réalités du Pouvoir des kamarades en 1981. Depuis 1995, les femmes retournent dans la rue, des structures féministes autonomes ou non réapparaissent. Des hommes enrichissent le débat de leurs analyses de l'oppression patriarcale y compris sur eux-mêmes. Le creux prépare la vague suivante...

Elodie commission femmes F.A.

Le mémoire de maîtrise d'Histoire « mémoires et histoire des féminismes à Angers, 1965-85 », qui sert de base à cet article a été réalisé à partir d'entretiens avec 28 femmes et 4 hommes. Ce travail a été co-lauréat du prix Jean Maltron en novembre 1998.

Autorisation de prélèvements

80 F par trimestre abonnement normal
 100 F par trimestre abonnement de soutien

N° NATIONAL D'EMETTEUR N° 42 25 73		ORGANISME CREANCIER PUBLICO - LE MONDE LIBERTAIRE 145, rue Amelot 75011 Paris	
J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde libertaire. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal Le Monde libertaire.			
Date Signature obligatoire			
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.			
TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER (lettres capitales)			
NOM	Rue	Prénom	
N°	Code postal	Localité	
NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT DU COMPTE A DEBITER (votre banque, ccp ou Caisse d'épargne)			
NOM	Rue	Prénom	
N°	Code postal	Localité	
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER			
Etails	Codes	Guibet	N° de compte

libertaire Rédaction-Administration : 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n° <input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois	13 n° <input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois	25 n° <input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an	45 n° <input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays A partir du n° (inclus).
Chèque postal Chèque bancaire
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

Journée nationale d'action du 13 mars

Caméras partout, libertés nulles part!

AL'INITIATIVE DES COLLECTIFS contre la vidéosurveillance de Levallois-Peret (Souriez vous êtes filmés) et Vaux-en-Velin (SOS vidéosurveillance), la journée du 13 mars devait être un point d'orgue d'une mobilisation contre cette technique dont nous avons déjà évoqué ici quelques aspects politiques et sociaux (*Monde libertaire* n° 1148 et 1149). Sur ce problème, la militance de ces dernières années a toujours été en dents de scie, au gré de l'actualité et de l'usure des opposants submergés par la généralisation des caméras en lieu privé comme public. Difficile de ne pas réfléchir à deux fois avant de se lancer dans une mobilisation pareille quand on sait que pour le seul département du Gard, ce sont 310 dossiers d'installation de systèmes de vidéosurveillance qui ont été examinés par la commission départementale qui se réunit depuis 1997. Et nous ne parlons ici que des installations ayant fait l'objet de déclarations officielles...

Pour autant et jusqu'à aujourd'hui, les résistances perdurent, sporadiques ou plus enracinées. C'est dans cette perspective du long terme que se placent justement les différents acteurs de la journée du 13 mars.

Tour d'horizon

À Vaux-en-Velin, le collectif local est mobilisé depuis plusieurs années contre une installation mise en place par Maurice Charrier, élu PCF, au mois de septembre 1997. Pour avoir initié plusieurs types de démarches protestataires (pétitions, conférences de presse, etc.), ils ont estimé qu'une réunion publique le 12 mars conviendrait pour apporter une contribution à la journée nationale. Les Verts, invités et présents à travers un de leurs porte-parole, ont réaffirmé leur opposition à la vidéosurveillance, ce qui n'empêche d'ailleurs pas un des leurs de la mettre en place dans un arrondissement lyonnais dont il est le maire! Une quarantaine de personnes étaient présentes à cette réunion publique

qui semble avoir satisfait le collectif organisateur.

À Limoges, c'est un collectif d'associations (Scalp, Ras-l'Front, SUD-PTT...) emmené par AC! qui a tenu à marquer son opposition à la surveillance des précaires et chômeurs. Au cours d'une conférence de presse tenue le jeudi 11 mars à l'ASSEDIC du quartier du Roussillon, AC! voulait pointer du doigt la généralisation de la construction de ces ASSEDIC dernier cri incorporant une architecture et un agencement qui intègrent notamment des portes de bureaux sans poignées et des caméras qui filment les usagers dans la salle d'attente. Du même coup, l'association de chômeurs évoquait la récente installation d'yeux électroniques au Samu social de la ville et dénonçait un licenciement intervenu dans un bureau de tabac qui a été rendu possible grâce à la surveillance à son insu de la salariée (16 ans d'ancienneté). Pour finir, le samedi, les militants des associations se sont organisés pour accrocher des ballons aux caméras qui balayaient les rues de la ville. Les passants ont plutôt bien réagi, avouant leur manque d'information sur les emplacements des caméras et l'usage qui peut en être fait.

La Fédération anarchiste aussi

Au sud, ce sont les groupes de la F.A. qui ont emmené l'opposition à l'installation des yeux électriques. À Montpellier, et dans le cadre du plan local de sécurité, le maire PS (G. Frêche) doit compter sur les initiatives des anarchistes fédérés pour contrecarrer ses projets de vidéosurveillance. Depuis le début de la mobilisation, ce sont 600 signatures contre les caméras qui ont été recueillies; une première réunion publique avait eu lieu et une seconde fut organisée à la salle Lacordaire de Montpellier le 10 mars avec une assistance de 50 personnes. Le

13 mars, près de 80 personnes ont participé au rassemblement place de la Comédie à 15 heures. Malgré les contacts pris, aucune autre association politique ou syndicale n'a participé à la mobilisation.

Dans le département voisin, le Gard, la F.A., forte de son expérience acquise au cours d'un collectif qui participa en 1995 à la mobilisation anticaméras

Mais, malgré tout, ce rassemblement était nécessaire et a apporté sa contribution à la journée notamment en répondant aux sollicitations des journalistes présents.

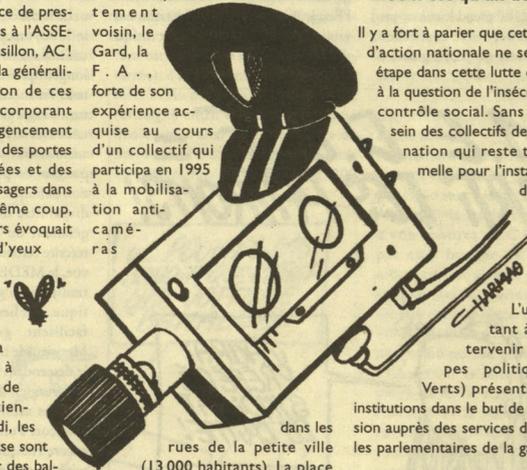
Ce n'est qu'un début?

Il y a fort à parier que cette journée d'action nationale ne sera qu'une étape dans cette lutte qui touche à la question de l'insécurité et du contrôle social. Sans doute, au sein des collectifs de la coordination qui reste très informelle pour l'instant, y a-t-il déjà des stratégies qui se mettent en place. L'une consistant à faire intervenir des groupes politiques (les Verts) présents dans les institutions dans le but de faire pression auprès des services de l'État via les parlementaires de la gauche plu-

rielle ce qui ne peut se faire qu'au détriment de l'action directe et de la dynamique de terrain; l'autre, celle de favoriser la mobilisation des gens pour faciliter l'auto-organisation et la radicalisation de ce type de lutte loin des logiques économiques, d'État et politiques responsables de l'accentuation de ce quadrillage à caractère policier.

En étant conscients de cette évolution, il nous reste à encourager et à enrichir les mobilisations à venir, la prochaine revenant à « Souriez vous êtes filmés » de Levallois-Perret. Ces opposants ont décidé d'intervenir au prochain conseil municipal de la ville où sera abordé le budget communal dont celui de la maintenance des caméras installées; et une conférence de presse s'organise pour aborder la question de la vidéosurveillance sur les lieux de travail avec des témoignages de syndicalistes de la CNT à propos du conflit à la COMATEC (nettoyeurs du métro grévistes identifiés grâce à un prêt d'enregistrement de caméras de la RATP) de l'an dernier.

Daniel. - groupe du Gard



dans les rues de la petite ville (13 000 habitants). La place Clemenceau fut symboliquement rebaptisée « Place de l'œil de glace ». L'initiative ne rassembla que 20 participants dont à peine un tiers d'habitants de Beaucaire! L'absence d'implantation militante libertaire peut en partie expliquer cette faible mobilisation. Même si, rapporté aux 80 personnes rassemblées à Paris, il convient de relativiser ce faible résultat. Notons au passage l'absence d'associations aux côtés des libertaires organisés, exceptions faites de Ras-l'Front et de la CNT qui avaient envoyé des représentants.

La capitale n'a donc pas réussi à faire le plein d'opposants alors que diverses associations (F.A., M.I.R., Scalp-Réflex...) avaient les moyens d'offrir cette présence dans la rue et n'ont pas fait le plein de leurs troupes, les Verts, la CNT et Souriez vous êtes filmés fournissant le plus gros contingent de militants.

les dimanche de 11 h à 12 h 15 sur le petit marché de Battant, place Jouffroy.

■ Un groupe de la F.A. vient de se créer à Rambouillet. On peut le contacter via la librairie du Monde libertaire (RI), 145, rue Amelot, 75011 Paris.

■ Le groupe Kropotkine de la F.A. (Aisne) informe les libertaires du département que les ouvrages des éditions du Monde libertaire sont en vente à la librairie Bruneteaux, 36, rue Saint-Jean, 02000 Laon. Un rayon « anarchisme » a été ouvert dans cette librairie.

■ Retrouvez le groupe de Rouen de la Fédération anarchiste sur le Web en tapant : <http://chez.com/farouen>; e-mail : farouen@chez.com

En bref

■ Le groupe Lucia Saornil (Villeurbanne) fait appel à souscription pour l'édition d'une brochure : *La construction européenne ou le nouveau visage de la barbarie capitaliste et étatiste*. Parution le 1^{er} mai 1999. prix : 15 F. Sommaire : l'Europe : une arme pour une guerre économique planétaire; A Europe du fric, État gendarme; l'illusion démocratique, un empire bureaucratique; l'espace Schengen : un bunker nommé Europe; Internationalisme, fédéralisme et anarchisme contre l'Europe; luttes sectorielles et nationales : du dérisoire au suicidaire. S'adresser à : groupe Lucia Saornil, c/o la Plume noire 19, rue Pierre Blanc, 69001 Lyon.

■ Le groupe Proudhon de la F.A. vend le Monde libertaire tous

Retrouvez
la Fédération anarchiste sur le web
Radio libertaire, le Monde libertaire...
<http://federation-anarchiste.org/>

Faits d'hiver Chiche!

Depuis trente ans, Rolande, la soixantaine bien frappée, vitote en ramasant des fleurs dans les sous bois et en les vendant sur le marché d'Epinal.

Il y a dix jours, des gardes chasses de l'Office national de la chasse ont saisi son pauvre cagote et lui ont dressé procès verbal.

Rolande, en effet, vendait, comme depuis trente ans, des nivôles de printemps désormais protégées par un arrêté régional stipulant que le fait de les cueillir, même dans son jardin, constitue un délit susceptible de déboucher sur l'engagement de poursuites par le procureur de la république. Ah mais!

Il y a quinze jours, le tribunal correctionnel de Paris a prononcé des peines de prison ferme à l'encontre d'un couple malgache installé à Paris qui employait une de leurs jeunes compatriotes dans des conditions proches de l'esclavage.

Chouage de passeport, debout quatre heures du mat pour faire le ménage du bureau de « monsieur », puis ménage du bureau du frère de « madame » à l'autre bout de Paris, des coups, nourris avec les « restes », pas payée, contrainte de dormir sur le carrelage de la cuisine... le tribunal n'a pas hésité.

Les mauvaises langues ne se priveront, bien évidemment pas, de chipoter sur le fait que la mise au pas de pauvres hères peu au fait des règlements et des universaux de la république « citoyenne » c'est dans l'ordre (socialiste à la mode réformiste) des choses, mais que la mise au pas des hordes de gros cons qui chassent l'ortolan ou la palombe au mépris de tous les règlements et au su et au vu de tout le monde, et des troupes de négriers ayant pignon sur rue qui conjuguent l'esclavage salarié à tous les temps de la précarité, de la misère et de l'humiliation, ça aurait assurément une autre allure.

Ohé « camarades » sociaux blâmes, écolos ramollos et cocos dégingués, ne seriez-vous donc capables que de cela?

Chiche! (1)

Jean-Marc Raynaud

(1) Nous sommes bien évidemment prêts à débattre de cela, ici, là ou ailleurs, avec un certain Daniel Cohn-Bendit qui se proclame prêt à débattre de tout et de son contraire avec « tout le monde »!

Chiche, Dany, c'est quand tu veux et où tu veux! Si du moins t'as pas les pétoches de perdre des voix que de toutes façons tu n'auras pas en débattant avec des libertaires-libéraires!

»...»

grés de 1970, la se démarquer cette structure problèmes des tout le monde; plus rien ne se 1974, un groupe reconstitue avec unes et plus à militantes vont la mobilisation questions tou A l'intérieur du errand se reven- is 1965, les mili- se démarquer, es éligibles. Les T comme du PS dépendance à une aire pression.

dépendance

femmes font le ance. Pour 50% e sexuelle était (maintenant?). Le ormation et le mouvement se position pour rt des militants ne, arrivée des onnaires), orga- ur les avorte- Uni. Un homme traception mas- 1975, le MLAC iments clandest- ts, fait venir le oire d'A ». Le ie la dynamique des mères, jour- local non-mixte, it contre le viol. qui participent as organisations, es d'autant plus e nourrissent du t de la crise, replient sur la ont les militantes iennent le local par un lieu plus r sa non-mixité,

ortement satis- ffisante et sous ions politiques utres revendica- itaires. Les mili- de n'être pas hommes ni par ignorer des ent le coup de les autres mou- ation, par l'arri- du Pouvoir des . Depuis 1995, ent dans la rue, istes autonomes ont. Des hommes at de leurs ana- on patriarcale y èmes. Le creux ante...

Elodie femmes F.A.

trise d'Histoire des féminismes à sert de base à cet partir d'entretiens ommes. Ce travail Jean Maitron en

MEDEF : le parti des patrons ?

AU LENDEMAIN DE novembre-décembre 1995, l'échec de la politique menée par le CNPF depuis au moins 50 ans est devenu évident. A la question « À quoi sert le CNPF ? » la patronne Danone, Franck Riboud, répondait sans détour « À rien ! ». Cette analyse était reprise sous une forme évidemment plus alambiquée par la plupart des sociologues au service des puissants qui, comme Alain Touraine, constataient « la quasi disparition du patronat comme agent de changement ». Même Nicole Notat se faisait du mouron pour les patrons et disait du CNPF qu'il avait « tantôt l'allure d'un vaisseau fantôme, tantôt celle d'un bateau ivre ». Bref, la lutte sociale avait sans le vouloir signé l'arrêt de mort du Conseil National du Patronat Français dans sa forme centenaire en permettant aux plus radicaux des patrons d'y prendre le pouvoir. Le très médiatique et finalement assez bidon « il faut un tueur » a simplement servi à créditer l'idée que le passage au MEDEF était un « lifting » de façade de l'organisation patronale, une banale opération de rajeunissement du sigle, voire un simple conflit entre équipes dirigeantes. Or la transformation du CNPF en MEDEF est un événement qu'il faut se garder de minimiser et dont on découvre peu à peu les implications profondes. Le patronat n'a pas simplement changé de nom, il a changé d'identité. Il s'agit donc d'une rupture radicale avec le passé.

Motivés par la peur

Les patrons sont des individualistes, des vrais. Une évidence s'impose d'entrée : pour eux l'association est un comportement contre nature, la concurrence est leur milieu naturel et chacun doit démolir les autres pour s'imposer. Ils ont le syndicalisme en horreur. D'ailleurs c'est par abus de langage que les médias parlent de syndicalisme patronal. Feu le CNPF et aujourd'hui le MEDEF sont simplement des associations loi de 1901, totalement incapables d'imposer des décisions à leurs mandants et tout juste capables de coordonner les actions des groupes professionnels. Le seul ressort assez puissant pour leur faire surmonter cette allergie est la peur. Peur de « l'interventionnisme étatique » même s'ils ont toujours demandé des aides et répondu présent quant il s'agissait de passer à la caisse pour toucher les subventions. Peur surtout du syndicalisme (particulièrement du syndicalisme révolutionnaire) et plus généralement du mouvement ouvrier. L'histoire montre sans ambiguïté que toutes les associations patronales se sont faites en réaction à l'organisation efficace des opprimés. Le fameux Comité des Forges est né en réaction aux révoltes ouvrières et le formidable essor du syndicalisme révolutionnaire à partir des années 1880 l'a conduit à se transformer en 1901 en Union des Industries Métallurgiques et Minières (UIMM). L'UIMM a été destinée dès le début du siècle à couper l'herbe sous le pied d'une CGT en pleine ascension en conjuguant la carotte sociale du paternalisme et le bâton, le très gros bâton, contre les militants. L'UIMM est aujourd'hui encore le fer du lance du patronat le plus radical et le vivier des idées les plus dures du MEDEF. Qu'un syndicat qui se réclame de la charte d'Amiens comme Force

Ouvrière ait pu signer cet été un accord avec l'UIMM laisse pantois mais surtout renseigne utilement sur la situation du rapport de force entre patrons et syndicats réformistes. La naissance du MEDEF s'inscrit parfaitement dans cette tradition de la peur. Ce n'est pas par adhésion à un programme mais par crainte des 35 heures que le patronat s'est rassemblé autour du baron Ernest Antoine Sellière. La nouveauté vient du fait que le MEDEF prend le contre-pied de la tradition défensive et affiche sa volonté d'imposer un projet global de

corps et à cris que la protection sociale des plus pauvres soit prise en charge par l'État et le reste par un système d'assurances privées. La fiscalisation d'une part des cotisations par Rocard, la CSG, puis ces derniers temps la Couverture Maladie Universelle (exemple parfait d'une fausse - bonne mesure qui n'a rien à voir avec la sécurité sociale pour tous) ont exaucé ses vœux. D'une manière générale le patronat veut renvoyer à l'État le soin de maintenir un minimum vital de solidarité dans le but unique d'éviter l'explosion sociale.

La loi contre l'exclusion arrive à point pour des patrons engagés dans le durcissement à mort de leurs rapports envers les travailleurs et les chômeurs. Il faut éviter à tout prix pour le MEDEF que l'idée vienne aux chômeurs de passer de l'occupation des ASSEDIC ou des préfectures à celle des entreprises.

le parti des patrons

Le social cessant d'être prédominant, le lobbying politique retrouve tout naturellement la place prioritaire qu'il a longtemps tenu dans l'histoire patronale. Financement des campagnes électorales des grands partis, dessous de table en tous genres, copinage avec les administrations et les ministères : le patronat est passé maître en manipulation politique. Souvent il a réussi à faire disparaître des projets de loi qui le gênaient ou plus simplement à en réécrire certains articles. De ce point de vue, le MEDEF se place dans la grande tradition du groupe de pression politique. Les liens familiaux de Sellière facilitent grandement la tâche. Monsieur le baron n'est pas seulement le descendant de la famille De Wendel (sidérurgie), il est aussi parent avec les anciens ministres Yves Guéna, Jean François Poncet, Robert Galley, ou encore Françoise de Panafieu qui se verrait bien maire de Paris. Je vous passe les députés et sénateurs. Le lien patronat et pouvoir politique est si étroit que franchir le pas de l'engagement politique direct dérange le MEDEF malgré l'échec cuisant du « grand parti de l'entreprise » voulu par Yvon Gatz dès 1981. Tout semble réuni : un parti godillot, Démocratie libérale d'Alain Madelin qui partage l'idéologie et le programme des patrons, un État sym-

patissant et les plus gros syndicats en état de coma revendicatif dépassé. Le MEDEF affiche ainsi sa volonté d'exercer « un leadership d'influence » dans tous les grands débats de société et en premier lieu tout ce qui concerne l'éducation et la formation.

Beaucoup de patrons craignent que le désengagement social du MEDEF ne provoque un appel d'air qui ranime des formes radicales de lutte sociale. Ils ont peur du vide social et il est évident que nombre d'entre eux ne veulent pas perdre la protection que leur apportent les négociations de branche ou nationale qui permettent d'esquiver le face à face avec les ouvriers. En matière sociale, la doctrine patronale se résume en une idée : la baisse du coût du travail. Tous les moyens sont bons pour y parvenir, même maintenir sous perfusion des syndicats impuissants, pour peu qu'ils signent de nombreux accords. Ce besoin d'intermédiaires vient encore d'être illustré par la place inattendue qu'on pris les branches dans la mise en place des 35 heures. Les patrons croient pouvoir bientôt être en mesure de laisser libre cours à un autoritarisme sans limite mais ils ne se sentent pas tous encore assez forts pour cela. Le grand principe du MEDEF, la délégation de tout le dialogue social à l'entreprise, est du même coup resté à mi-chemin, laissant entrevoir les divisions et faiblesses patronales.

Franck Gombaud - groupe Sabate

(1) L'équivalent du MEDEF, la CBI (Confederation of British industry), ne participe à aucune négociation sociale au nom de la liberté des entreprises. D'ailleurs il n'y a pas de conventions collectives en Grande-Bretagne.
(2) Ce modèle allemand, qui est aussi le modèle scandinave, conduit à faire des syndicats des alliés objectifs des patrons.

M.E.D.E.F. =
PARTI DES PATRONS!



société, fondé sur le culte du patron devenu pour l'occasion entrepreneur.

Ruptures

Sellière a très vite annoncé la couleur : « la négociation sociale, au niveau national, je le dis tout net, pour moi, c'est fini ». La voie semblait tracée par les idéologues du patronat, sans aucune concession aux anciens arrangements, plus ou moins frelatés, entre patrons, États et syndicats réformistes. Le MEDEF veut se désengager du social. Il faut dire que le patronat français n'a jamais véritablement réussi à choisir entre le modèle britannique (aucune intervention collective des patrons sur le terrain social)(1) et le modèle allemand (patronat et syndicats gèrent seuls les problèmes sociaux sans laisser à l'État la charge de la régulation des conflits)(2). Certaines minorités patronales ont milité pour que le patronat formule clairement sa doctrine sociale. Ils ont perdu comme le montre symboliquement la disparition des deux anciennes commissions du CNPF, l'une chargée de l'économie et l'autre du social, au profit de neuf groupes spécialisés. La logique est claire, il s'agit pour les patrons de faire du social une simple catégorie de la dimension économique au nom du contexte mondial dominé par la dérégulation libérale. Les dirigeants du MEDEF continuent, dans cet esprit, à laisser entendre régulièrement que la présence du patronat dans les organismes de protection sociale ne devrait pas s'éterniser. Depuis 1979, il réclame à

colère des enseignants

Dessine moi un bouffon...

La semaine passée a vu défilé des milliers d'enseignants dans les rues des grandes villes de province pour se conclure samedi 20 mars par une manifestation nationale des profs à Paris. De l'école primaire à l'université, les différentes réformes de Claude Allègre suscitent un mécontentement croissant. Au delà des discours du ministre pour le moins provocants, voire méprisants, une analyse s'impose : que veut-il exactement ? Revenons un instant sur la forme... D'abord moqueur « dégraisser le mammoth », puis menteur « l'absentéisme des enseignants » enfin enjôleur « les enseignants ont beaucoup donné à notre pays tout au long du siècle », le propos du ministre de l'Éducation nationale se veut celui d'un leader d'opinion. On connaissait la méthode Juppé « droit dans ses bottes », nous avons maintenant la manière allègre. Le fonds de commerce est le même : marquer l'opinion publique, s'approprier les interrogations, les inquiétudes éventuelles des citoyens (plus particulièrement les parents), multiplier les effets d'annonce... en résumé utiliser les médias à seule fin de faire passer son programme. Sur le fond, quels sont ses projets ? Pour l'école primaire, la charte pour « bâtir l'école du XXIe siècle » a pour ambition d'adapter « l'école de la République » à la « mondialisation » ; en d'autres termes, vive la société marchande ! Il n'embauchera aucun enseignant supplémentaire. Il demandera par contre aux instits et profs des écoles d'assurer la coordination d'une équipe composée d'aides éducateurs et d'intervenants extérieurs

(profs de gym, de musique...). Cette équipe devant assurer un accueil des élèves de 8 h à 18 h 30 (!) « pour répondre à une demande légitime des parents ». Curieuse école que celle dessinée par Claude Allègre : à l'extérieur des parents au boulot (ou au chômage !), à l'intérieur des élèves scotchés dans les murs près de 10 h 30 (la moyenne est d'aujourd'hui de 9 heures cantine et études comprises !). Ces élèves encadrés par quelques 40 000 aides éducateurs et intervenants aux statuts précaires sous la direction de professeurs quelque peu esseulés. Côté collèges et lycées, les projets pour le troisième millénaire sont aussi archaïques ! Aucun moyen supplémentaire n'est réellement dégagé, Allègre se contentant de rappeler ses bonnes intentions : combattre la violence, favoriser l'égalité des chances et « l'accès aux savoirs ». Sa philosophie est plus affirmée en ce qui concerne l'Université. Dans le rapport Attali (texte intitulé « Pour un modèle européen d'enseignement supérieur »), il envisage « la création et le développement d'entreprises par les universités elles-mêmes comme aux États-Unis ». En guise de cerise sur le gâteau, il conclut : « ces réformes ne pourront évidemment être réalisées à coût constant », aussi il n'exclut pas le recours aux financements privés des entreprises et des collectivités locales... La boucle est bouclée... Son projet ficelé... Celui d'une école libérale... Et d'une université aux mains des patrons.

Alain Dervin (groupe P. Besnard)

Un militant de l'OCL* poursuivi en justice

Répression à Reims

LE PROCES DE JEAN-NOËL, militant de l'O.C.L., a eu lieu le 3 mars devant la cour d'Appel de Reims. Il est accusé d'avoir détruit, avec un marteau, au cours d'un rassemblement anti-F.N., le pare-brise d'une voiture de police banalisée. Le tribunal l'avait relaxé en première instance, mais les flics et le ministère public avaient fait appel de cette décision.

Le résultat de ce nouveau procès devrait être connu le 31 mars, mais cette fois-ci l'avocat général a demandé 15 mois de prison dont 6 mois fermes, 200 000 F. d'amende, 3 ans de mise à l'épreuve, obligation de réparer le préjudice et 5 ans d'interdiction des droits civils, civiques et de famille!

Une affaire « entendue »

Nous avons été agréablement surpris par sa relaxe en première instance. En effet même si le dossier d'accusation était vide, pourri de contradictions flagrantes... (1), il est très rare que la Justice ne couvre pas les exactions de la Police; le tout enrobé sous le label républicain. Par contre, en Appel, nous avons compris, dès les premières minutes de l'audience, que l'affaire était entendue et que la relaxe n'était plus qu'un souvenir. Ce n'était pas une surprise: Ce tribunal est tristement connu pour être des plus répressifs. C'étaient d'ailleurs les mêmes personnages qui avaient condamné pour diffamation notre journal local: « Le Chat Noir », à de fortes amendes (tout a été réglé grâce aux soutiens financiers; nous profitons de cet article pour remercier tous ceux et toutes celles qui ont apporté leur contribution). Nous avons eu droit au rituel du président: Dans les premières minutes, il met en confiance le prévenu en lui faisant confirmer sa date de naissance... il s'attarde un peu sur sa fonction sociale... puis il passe à l'attaque en posant des questions dont la seule fonction est la déstabilisation du prévenu. Ces questions sont inutiles puisque ce monsieur connaît déjà SES réponses. Jean Noël a dû répondre sans se démonter à un véritable interrogatoire policier. On a senti tout de suite que ce juge avait déjà pris position: La parole de deux officiers de Police Judiciaire ne peut être remise en cause même s'ils n'ont pu apporter aucune preuve à leurs dires (aucune empreinte sur le marteau ayant cassé le pare-brise de la voiture des R.G., aucune trace prouvant qu'un individu était monté sur le capot...), même s'ils sont encore absents à l'audience, même si leurs déclarations écrites parfaitement identiques sont en contradiction flagrante avec celle de 4 témoins dont l'un ne faisait pas partie de ce rassemblement, etc.

Quant à l'avocat des flics, on notera dans sa piètre plaidoirie (mais apparemment il n'avait pas besoin d'être bon) que les 2 R.G. sont couverts par leur hiérarchie qui leur aurait demandé de ne pas se présenter à l'audience afin de préserver leur fonction de renseignement qui se

veut discrète... Leurs appels seraient motivés par le fait que le Juge qui présidait le Tribunal Correctionnel en première instance avait laissé disparaître, dès le début de l'audience, l'acquiescement prononcé ensuite, comme si dans ce type d'affaires la cause n'était pas entendue avant le procès (2). A noter tout de même que ce juge n'est plus sur Reims. Cet avocat, avec citation extraite d'un numéro du « Chat Noir », a voulu montrer au tribunal que nous n'étions pas des pacifistes... Quant au tapissage où ses deux clients ont formellement reconnu Jean-Noël... Rappelons pour mémoire que pendant sa garde

lement pas été lancé car Jean Noël, le chef, s'y serait opposé... avant de massacrer lui-même le pare-brise de la voiture de 11 coups de marteau! Il a terminé sa plaidoirie par une allusion lourde et significative: Le marteau, objet du délit, lui faisait penser tout naturellement... à la faucille! Eh oui, prenant connaissance du fait que Jean-Noël faisait parti de l'Organisation Communiste Libertaire (et ignorant sans doute la signification de ce terme), il s'est rabattu sur « Communiste ». Au prochain procès, s'il est renseigné entre temps, nous aurons droit aux « anarchistes poseurs de bombes ». Il a donc demandé 15 mois de prison dont 6 mois fermes, 200

000 F. d'amende, 3 ans de mise à l'épreuve, etc.

Des questions demeurent sans réponse

La plaidoirie de notre avocat fut surtout axée sur 4 points:

- Le fait que ces 2 R.G. ne soient pas présents à l'audience est injustifiable car ce ne sont pas des membres d'un quelconque service secret de l'État français et que si des militants ne les connaissaient pas encore au moment des faits, c'est chose faite!

- Comment se fait-il que des flics se sentant en difficulté n'ont pas appelé par radio leur hiérarchie (qui était à 150 mètres de là au beau milieu d'une cohorte de C.R.S. qui n'ont pas eu à bouger de cette soirée « bon enfant ») et n'ont pas eu le réflexe avant, pendant et après l'assaut de manifestants contre leur véhicule de sortir leur gyrophone pourtant à portée de mains?

- Comment se fait-il que le témoignage de la flic stagiaire présente à l'arrière de la voiture qui n'a pas reconnu Jean-Noël comme étant l'auteur des coups de marteau soit passé sous silence?

- Et, c'est le plus important car cela explique le fondement même de cette affaire, comment expliquer que ces flics, après avoir menacé nommément Jean-Noël, aient foncé sur lui et sur d'autres manifestants alors qu'ils avaient tout le loisir de se dégager en retournant en direction du commissariat? Il est certain que ces 2 R.G. (tout laissait supposer qu'ils faisaient partie du service d'ordre du F.N.) en voulaient à Jean-Noël pour son action au sein du comité de chômeurs qui menait à cette époque (début 98) des actions sur Reims. A la fin de sa plaidoirie, notre avocat a

demandé que cette Cour d'Appel entende les quatre témoins. Jean-Noël termina en évoquant le fait que ce type de procès n'était pas un cas isolé car dans d'autres villes, lors de la venue du F.N., des personnes avaient été, elles aussi, mises en examen et traduites en justice pour des faits similaires (Valence, Toulouse...). Le jugement devrait être rendu le 31 mars.

Un large soutien

Des dizaines de personnes de Reims et de la région sont venues soutenir Jean-Noël lors de cette audience. De plus, des dizaines de Fax ont été envoyés au Président de cette Cour d'Appel pour demander la relaxe. Nous allons organiser une conférence de presse avant le rendu du jugement et nous continuons à faire signer la pétition « La police hors-la-loi, ça suffit! » de l'Observatoire des Libertés Publiques (4). Des concerts de soutien seront organisés, il va sans dire que tout soutien financier est d'ores et déjà le bienvenu (5).

Informations transmises par l'OCL

* OCL : Organisation communiste libertaire

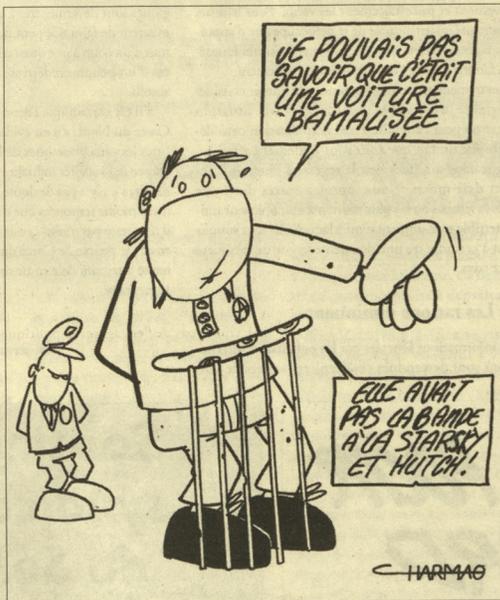
(1) Voir *Courant Alternatif* N°80, 81 et 87

(2) Les avocats cotoient les juges tous les jours (au palais et pour certains dans de beaux restaurants de la ville) et un avocat bien implanté connaît l'intime conviction du Président quelques instants avant l'ouverture d'un procès.

(3) Nous l'avions entendu déjà lors d'un procès d'une femme, mère de deux enfants nés en France, sans-papiers, ivoirienne, (quatre délits) où son discours transpirait d'une idéologie bien trop décryptable!

(4) 7-9 passage Dagorn, 75020 Paris

(5) Chèque à libeller à l'ordre de « La Galère/Chat Noir » en indiquant au dos « Pour Jean Noël » et à adresser à: Egrenore, B.P. 1213, 51 058 Reims cedex.



à vue, il fut placé derrière une vitre teintée; chevelu, au beau milieu de 4 personnes (dont 2 flics!) quasiment rasées! Ils ne peuvent être tenus pour responsables de cette bêtise tragi-comique de la police rémoise (la photo de ce tapissage vaut son « pesant de cacahuètes »).

Une caricature

Puis ce fut au tour de l'avocat général. C'est une caricature! En plus de sa fonction, il ne peut s'empêcher de laisser transparaître certains traits de son idéologie (3). Il a commencé par dénigrer le réquisitoire du Substitut du Procureur du Tribunal Correctionnel qui s'en était remis à la décision du juge (Substitut qui, lui non plus, n'est plus sur Reims; décidément...). Il nous a fait naturellement l'éloge de la police. Quant au contexte de cette affaire, il a clairement dit que tous les partis politiques avaient le droit au respect et que manifester contre un parti politique reconnu (donc le F.N.) c'était, de fait, troubler l'ordre public. Sur l'action en elle-même, il pense que les deux R.G. ont bien été pris de panique par la présence d'un cocktail Molotov (que seuls les R. G ont vu mais qui leur permet de justifier leurs erreurs professionnelles) qui n'a fina-

Après Radio libertaire, Fréquence Paris plurielle mise en examen

DANS LA NUIT DU 25 AU 26 JANVIER 1996, TROIS jeunes détenus - toxicomanes - de la Maison d'arrêt de Nanterre (92) (Maison d'arrêt à statut semi-privé) sont jetés au mitard, en état de manque, nus, sans couverture... Un carreau de la cellule est cassé et la température extérieure est de -1°. Le lendemain matin, des jeunes gens sont retrouvés en hypothermie et l'un d'entre eux devra rester à l'hôpital entre la vie et la mort durant quinze jours.

Plusieurs détenus, à la suite de cet événement, envoient des témoignages à l'émission « Parloir libre » sur FPP (1). L'animatrice de l'émission lit ces lettres à l'antenne et qualifie la sous-directrice de la Maison d'arrêt (responsable de la mise au mitard des trois jeunes gens) d'un mot que certains auraient jugé plutôt faible au regard de la gravité de son acte! Immédiatement, une plainte pour « diffamation et outrage à personne dépositaire de l'autorité publique » est déposée à son encontre par cette sous-directrice.

La plainte pour diffamation ne sera pas retenue, car les jeunes gens ayant eux-mêmes porté plainte, les faits seront reconnus... Il n'en reste pas moins que l'animatrice de FPP passe au tribunal ce jeudi 25 mars à 9 heures (11^e chambre correctionnelle de Bobigny) et qu'elle risque six mois de prison ferme et 50000 F d'amende.

Nous constatons donc à nouveau, après l'amende infligée à notre émission « Ras-les-murs », pour des faits quasiment identiques, que l'Administration pénitentiaire ne sait se défendre qu'en attaquant au porte-monnaie ceux et celles qui

dénoncent les prisons comme des lieux de non-droits, de répression et d'humiliation.

Pourtant, des témoignages de toutes parts se multiplient de façon alarmante sur les conditions d'incarcération: la mission interministérielle sur la délinquance des mineurs préconisait par exemple, il y a un an, de fermer Fleury-Mérogis. Il y a un mois, ce sont des médecins, des enseignants et une juge d'application des peines qui alertent E. Guigou sur les conditions violentes de détention au Centre des Jeunes détenus de Fleury-Mérogis. La veille du jugement de « Ras-les-murs », des parents de détenus ont porté plainte après le décès suspect de leurs enfants à la prison de Bois d'Arcy...

Et, pendant ce temps-là, nos ministres organisent un grand show médiatique sur la prévention de la délinquance à Montpellier (dans un département où il n'y a plus aucun foyer d'accueil de la PJJ!) (2) en continuant à préconiser le renforcement des effectifs de police et l'enfermement comme réponse à la délinquance. Pendant combien de temps vont-ils essayer de nous faire oublier que la seule vraie réponse serait l'absence de précarité et le chômage, l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires, l'accès à la culture et à l'éducation pour tous? La prison reste vraiment le miroir des gouvernements: répression, violence, mépris!

Pour le secrétariat de Radio libertaire, Sylvie.

(1) FPP: Fréquence Paris plurielle (Radio associative de la région parisienne, fréquence 106.3Mhz).

(2) PJJ: Protection judiciaire de la jeunesse (service du ministère de la Justice)

A propos de la famine en Corée du Nord Lettre ouverte aux citoyens du monde

VENDREDI 5 MARS, ON A PU lire dans *Le Monde*, en page 5, une interview du révérend Pomnyun concernant la famine en Corée du Nord. Le titre de l'article annonçait trois millions de morts dans ce pays. Les chiffres donnés dans le corps de l'interview par le révérend Pomnyun faisaient état en fait de trois millions et demi de morts depuis 1995. De quoi meurent les Coréens du Nord? De faim. Et de toutes les maladies dues à l'extrême affaiblissement auquel ils sont réduits par la faim.

Pourquoi la famine frappe-t-elle ce pays? D'abord parce que son agriculture ne parvient plus à produire assez pour nourrir la vingtaine de millions d'habitants qu'il reste en Corée du Nord. Ensuite parce que ce pays ne dispose plus de réserves financières et ne peut donc acheter sur le marché international la nourriture dont son peuple a besoin. Les conditions sont ainsi réunies pour que l'alimentation des citoyens de ce pays soit prise en charge par les organismes de solidarité internationale. Or les quantités demandées à la communauté internationale par ces organismes sont inférieures aux besoins, et les quantités effectivement livrées encore inférieures aux quantités demandées. Si les gens meurent aujourd'hui en Corée du Nord, c'est parce que l'aide internationale qu'ils reçoivent est insuffisante.

Depuis plus de trois ans maintenant le scénario est le même. Année après année, les Coréens du Nord meurent du même enchaînement de conséquences.

Récoltes catastrophiques

L'année qui vient de s'écouler – 1998 – est éloquent à cet égard. D'après les chiffres fournis par la FAO (l'organisme de l'ONU consacré à l'agriculture), la récolte était de 2,66 millions de tonnes de céréales. Pour assurer la subsistance minimale de la population nord-coréenne, il lui faut 4 millions de tonnes de céréales. Or le PAM (Programme Alimentaire Mondial), l'agence de l'ONU qui coordonne l'ensemble de l'aide qui parvient en Corée du Nord, a fourni, selon ses propres évaluations, au total 393 000 tonnes d'aide alimentaire de janvier à décembre 1998. Ainsi, cette année 1998, les Coréens du Nord ont manqué d'un million de tonnes de céréales, soit du quart de leurs besoins minimum pour survivre. Ces chiffres sont à pondérer. D'une part l'évaluation de la récolte faite par la

FAO ne tient pas compte de ce que les infrastructures sont dans un tel état de délabrement dans ce pays que bien souvent le grain pourrit avant de pouvoir être récolté ou acheminé. Ceci tend à aggraver largement la situation réelle. D'un autre côté, il est très difficile d'évaluer les multiples efforts de micro-cultures que les Coréens du Nord entreprennent pour survivre. Enfin, toutes ces évaluations ont une dimension irréaliste du fait de l'extrême faiblesse de tous les individus. Produire, récolter et distribuer relève d'un tour de force dans ces conditions.

Un aspect important de cette famine semble être son étonnante équité. Bien sûr, les classes dirigeantes parviennent à s'alimenter correctement. On peut même constater que ceci rejaille sur une bonne part de la population de Pyongyang, la capitale. Mais le trait le plus frappant de cette catastrophe est qu'elle atteint semblablement toutes les catégories de population, y compris l'armée, sur l'essentiel du territoire. [...] La seule exception à cette égalité rigoureuse de la répartition, dont on a connaissance par les très nombreux témoignages recueillis à la frontière, est le sacrifice que les personnes âgées font de leur ration au bénéfice des plus jeunes. C'est pourquoi la mortalité a frappé très massivement et prioritairement les vieux. Pour le reste, alors que la communauté internationale ne se préoccupe que d'apporter de l'aide aux enfants de moins de sept ans – eux aussi très lourdement frappés –, la famine semble s'être répartie équitablement.

Cette pratique extrêmement solidaire a permis de limiter considérablement la mortalité jusqu'ici. Mais au cas où cette situation devrait se prolonger on peut s'attendre à une amplification considérable de la catastrophe du fait que tous sont également affaiblis. Comme le souligne dans son interview le révérend Pomnyun, les plus fragiles sont déjà morts. Nous sommes entrés dans une deuxième étape de la famine où les plus résistants s'affaiblissent uniformément. Si la terrible sous-alimentation à laquelle ils sont soumis devait durer, il est à craindre qu'une deuxième vague de très forte mortalité frappe ce pays.

Les rations diminuent

Ainsi, selon les informations fournies par les organismes internationaux, les rations sont descendues ces dernières années de 700

grammes à 500 grammes, puis 300 grammes, enfin 100 grammes en mars dernier. De mars à août, il n'y aurait eu aucune distribution de rations.

Pourquoi? Pourquoi la communauté internationale ne remplit-elle pas son contrat de solidarité, alors qu'un pays comme la France, à lui seul, a dégagé plus de deux millions de tonnes de céréales de surplus l'année dernière?

Les raisons de ce mauvais vouloir sont multiples. Contrairement à ce qui a souvent été dit, le problème qui se pose n'est pas celui de la répartition de l'aide sur le terrain. Les ONG qui travaillent aujourd'hui en Corée du Nord en témoignent. De toute évidence on assiste simultanément à un intérêt croissant pour la zone de conflit subsistant entre la Corée du Nord et la Corée du Sud – conflit existant depuis 1953. Le Département d'État américain ne fait pas mystère de ce qu'il serait prêt à lever toutes sanctions contre la Corée du Nord si celle-ci acceptait sa dé militarisation – et encore plus si elle voulait, telle la Chine voisine, s'engager sur le chemin d'une économie de marché.

Curieusement, ces questions dites stratégiques, militaires et idéologiques sont devenues très à la mode depuis que les Coréens du Nord meurent de faim. Ce petit pays oublié de tous depuis toujours accède tout d'un coup à une quasi célébrité planétaire pour incarner pas tant le cas d'un peuple en détresse mais le rôle d'un deuxième Irak, le mal absolu.

S'il est certain que l'économie planifiée socialiste a fait faillite en Corée du Nord; s'il est évident que cet État représente une des dictatures les plus ubuesques de la Terre; s'il est possible que cet État ait encore des velléités militaires malgré l'extrême faiblesse à laquelle il est réduit; s'il n'y a pas de doute que les libertés individuelles y sont largement moins respectées que dans d'autres pays aux moeurs plus douces, il n'en reste pas moins que la principale violence commise aujourd'hui envers le peuple de Corée du Nord est celle que lui inflige la communauté internationale en ne souscrivant pas à l'obligation morale d'aide alimentaire.

Michel Sirbon

Observatoire de la famine en Corée du Nord
E-mail : michelsirbon@hotmail.com

DES CÉRÉALES POUR LA CORÉE DU NORD

ÇA TOMBE BIEN...



Soutien aux syndicalistes du Sénégal

Six mois de prison pour « atteinte à la sécurité de l'État » contre Mademba Sock et Samba Diéye. Trois mois de prison préventive pour 27 syndicalistes du Syndicat unitaire des Travailleurs de l'électricité (SUTELEC), 6 syndicalistes persécutés. Des menaces à peine voilées sur les droits civiques des syndicalistes. L'escalade répressive du gouvernement d'Abdou Diouf du Sénégal prolonge son choix de bafouer les droits constitutionnels de grève et de manifester.

Les 33 dirigeants du bureau exécutif national du SUTELEC sont licenciés pour avoir organisé la grève des heures supplémentaires et refusé les dédoublements de poste. Le 23 janvier 1999, jour de la libération des emprisonnés, la manifestation d'accueil est réprimée à coups de gaz lacrymogènes, Dame Diouf du Syndicat de l'Enseignement supérieur a les doigts cassés et Aliou Bâ, chargé de relations extérieures du SUTELEC a la jambe fracturée.

Le but de cette aventure répressive est d'imposer la privatisation de l'électricité, après celle de l'eau, du transport public, des télécommunications, avant celle en prévision de la régie des Chemins de fer, de la SONACOS (huilerie) et de la terre.

L'État français conditionne l'obtention des 1200 milliards de francs CFA (12 milliards de francs) de prêts à l'État sénégalais à la privatisation de la Société nationale de l'électricité du Sénégal. Bouygues, qui a déjà fait main basse sur plusieurs sociétés nationales dans plusieurs pays africains, vient de s'associer avec le canadien Hydroquébec et Boloré pour acheter à vil prix la partie distribution du service public de l'électricité du Sénégal. Le bradage en cours des entreprises nationales a été préparé par les politiques d'ajustement structurel dictées par le FMI et la Banque mondiale et la dévaluation du franc CFA.

La lutte du SUTELEC est la première grande bataille de classe sur le continent africain contre les privatisations du secteur public. C'est aussi un combat préventif contre le démantèlement mondial des services publics dont l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement) a dessiné les ultimes contours.

Comité lillois pour la libération des syndicalistes du Sénégal

CINÉMA

The Hall. Tsai Ming Liang

LE FILM PHARE FAIT PARTIE d'une série lancée par « Haut et Court », coproduit par Arte, Pierre Chevalier, père de toutes les séries. Celle-ci s'appelle « 2000 vu par ». Le cinéaste de Taïwan et sa productrice tenaient à une sortie cinéma et ne voulaient se limiter à une diffusion télé. En compétition à Cannes, le jury n'a pas tenu compte de ses aspects novateurs ni de l'humour tout en finesse qui caractérise ce film. Il a juste obtenu le prix de la Fipresci, de la critique internationale. Le film sort donc enfin le 24 mars, presque un an après le festival. Il y aura des voix très contradictoires pour le décrire et le décrier.

Dans un décor fin du monde les derniers habitants d'une cité sont priés d'évacuer l'immeuble. Le film s'installe alors dans une sorte de duplex. L'étage au dessus, habité par Lee Kang-Sheng et l'étage en dessous, où une jeune femme Yang Kuei-Mei lutte contre l'inondation,

permanente pendant le film. Ces scènes de lutte pour la survie vont établir un lien entre les étages et pour finir un lien entre les êtres. Pour que le film ne soit pas trop dans cet atmosphère pénible, des scènes de comédies musicales interrompent le film. Elles renvoient à une star des années 50, Grace Chang, très prisée à Kong Kong et donc aussi par le cinéaste taïwanais. Ses tubes mises en scène super

kitsch sont chantées et dansées (mimées) par les interprètes du film, mais le spectateur entend évidemment la voix culte de Grace Chang. Le film se termine sur un geste aussi salvateur qu'inattendu. L'histoire se déroule ainsi, à contrario. Malgré les trombes d'eau, malgré la maladie qui menace, le film présente un happy-end, allez le découvrir !

Heike Hurst
(Fondu au Noir)

copinage

Alain Aureuche chantera le lundi 29 mars à 20 h 30 à Bobino. Rens. : 01 43 27 75 75. 120 F en prévente, 150 F le jour même.

Théâtre : La Compagnie des filles de joie présente **Le Voleur** d'après le roman Georges Darien le dimanche 28 mars à 19 heures au LABO, 75, rue du Dr. A. Netter (Paris 12^e). Places : 50 et 70 F.

Claire chantera le lundi 12 avril à 20 h 30 au théâtre Clavel (Paris 19^e). Rens. : 01 43 84 70 04. prix : 100 F et 80 F.

TÉLÉ

LA CINQUIÈME POURSUIT depuis le samedi 27 février la programmation d'un documentaire anglais datant de 1983. Chaque samedi, à 8 h 30 du matin, nous pouvons « revoir » les événements de 1936.

Alors que le coup d'État fasciste du 17 juillet 36 se transformait en guerre civile, les travailleurs, sous l'impulsion des anarchistes de la CNT-FAI, organisèrent la résistance qui très vite se transforma en Révolution. Le gouvernement espagnol se refusant à armer le peuple, les anarchistes envahirent les dépôts d'artillerie de Barcelone et avec l'aide du prolétariat et des forces de police, matèrent la rébellion fasciste. Les politiciens se tinrent cois !

L'interview du chef de la police, Federico Escofet, ne manque pas de saveur lorsque le Président de la Catalogne, conscient du pouvoir de la CNT-FAI, lui demande de l'aider à restaurer son autorité légitime : « J'ai dit au Président, Comment voulez-vous com-

battre ces gens ? mes hommes se sont battus à leurs côtés... d'ailleurs, ils ne m'obéiraient pas ».

La rébellion étant vaincue dans les plus grandes villes d'Espagne, le moment était venu pour les deux camps de mettre en place des mouvements de troupes susceptibles d'emporter la victoire. Si pour le camp fasciste, la militarisation des sympathisants civils fut facile, dans le camp républicain, la présence des colonnes anarchistes défendant farouchement leur indépendance allait poser problème.

Il est regrettable de voir que sur ce sujet fondamental, le réalisateur de ce documentaire se contente de nous présenter un face à face filmé entre des colonnes indépendantes et fraternelles et l'armée fasciste organisée. Il en découle bien évidemment pour le téléspectateur « moyen » ayant subi depuis son enfance une conception autoritaire du pouvoir que cette mise en situation des deux forces en présence débouchera sur la victoire des troupes organisées.

Les commentaires du stalinien de service, et non des moindres puisqu'il s'agit d'Enrique Lister lui-même, est significatif de cette incapacité à dépasser une vision sociale de la soumission : « Les milices n'étaient pas efficaces car elles n'obéissaient pas vraiment à l'état-major, elles prenaient leurs ordres des syndicats et des partis. Elles n'étaient pas efficaces face à une armée régulière organisée. » Une telle indigence dans les arguments, doublée d'un formidable « culot » alors que l'on sait que le P.C.E. était totalement aux ordres de Moscou, laissent pantois. « Une guerre civile avec un demi million de morts dont la moitié morts au combat et les autres assassinés, voire massacrés ».

Le réalisateur nous entraîne alors, à travers documents et interviews, dans une sorte « d'inventaire » des exactions commises par l'un et l'autre camp. Si l'initiative est louable, nous constatons très vite que le discours tend à établir une égalité dans l'horreur alors que les acteurs de ces drames nous offrent pour leur part une lecture sincère et différente. Le plus étonnant nous étant d'ailleurs fournit par les commentateurs fascistes eux-mêmes. La radio fasciste par la voix d'un général n'annonçait-elle pas chaque soir depuis Séville : « Que l'on sache que pour chaque nationaliste tué, j'en tuerais dix si c'est pas plus... ».

Francisco Poyatos Lopez, avocat, s'échappa de Madrid pour rejoindre les nationalistes. Son jugement est lui aussi sans appel. « Un même nombre de crimes fut commis de part et d'autre, la grande différence était que dans la zone rouge, c'était la passion populaire qui tuait les gens. De l'autre côté, c'était les autorités... La différence est très nette entre l'instinct d'une masse et ce que commentent de sang-froid des autorités ».

Il est aussi à noter qu'un film tourné par la FAI voit son commentaire purement et simplement détourné : Des images donnant à voir des cercueils ouverts avec à l'intérieur des restes momifiés de religieux/religieuses ayant subi des tortures devient : « des tombes de nonnes furent pillées ».

à la petite semaine Le concombre marxé

Le représentant de commerce placé à la tête du Parti sans faucille a indiqué récemment la nouvelle direction prise par le sens capricieux de l'Histoire en déclarant que « les communistes ne sont pas les adversaires du marché », ce qu'on subodorait un peu. Négociant en virages, comme ses prédécesseurs à ce poste, le VRP du Parti sans marteau à proposé dans la foulée une version résumée du Capital fin de siècle, où l'on apprend que « la mise en place d'un grand pôle public bancaire et financier [...] constituerait un puissant levier d'efficacité sociale ».

Pour vendre cette salade au goût du jour, il convenait que le quotidien du Parti opérât lui aussi sa « mutation », pour ne plus apparaître comme le journal du Parti tout en continuant à l'être. Campagne publicitaire et vocabulaire outrancièrement « marketing » – lois du marché obligent ! – ont donc présidé au lancement du produit, de la marchandise. Son concepteur, assurément dans la ligne, affirme ainsi que désormais « le lecteur n'achètera pas seulement l'*Huma*, mais achètera aussi l'événement ». C'est beau comme du Lénine d'après la NEP...

On retiendra, entre autres chefs-d'œuvre du néoréalisme publicitaire, ce visage de Marx recouvert de rondelles de concombre. C'est exactement cela, le prétendu rajeunissement d'un journal, d'une pensée et d'un parti d'un autre âge. Ça a la fraîcheur des vieux beaux et vieilles cocottes lancés dans une drague vulgaire autour des lieux à la mode après ravalement de façade à coups de liftings, de bronzette et de cures de crudités, qui font impression l'espace d'un été, avant que rides et décrépitude intérieure ne les ramènent à une réalité qu'ils refusent : la fin du parcours.

L'*Huma* devrait faire un grand pas en avant, nous dit la pub. Quand on sait qu'elle était au bord du gouffre, tous nos vœux l'accompagnent.

Floréal

La guerre civile d'Espagne (suite)

John Blake et David Hart

Pour en terminer, je m'en voudrais de ne pas vous donner à penser une phrase lancée par un grand propriétaire terrien ayant rejoint les rangs des nationalistes dès le début de la rébellion : « Un travailleur peut être bon, mauvais ou quelconque, c'est pareil pour un patron mais collectivement ils sont terribles ».

Comme quoi les possédant ont souvent plus de sens politique que certains

d'entre nous qui refusent la force de l'organisation.

Jean-Claude Richard. – groupe Henry Poulaille

samedi 27 mars à 8 h 30 - Au cœur de la révolution. (Les paysans s'emparent des terres, les ouvriers de leurs usines, les femmes se libèrent...)

samedi 3 avril à 8 h 30 - Victoire et défaite. (La chute de Barcelone, les troupes franquistes victorieuses...)

LECTURE

Hoda Barakat, Les Illuminés

« Je la prends debout comme dans un bouquet d'agonie. Ce n'est pas la passion insatiable. Ce n'est pas le désir sans limite. Je suis aveugle : je ne vois que du noir, épais et insondable. Elle jaillit de moi comme un dernier soupir, et je ris comme un possédé quand je ne l'aperçois pas dans le miroir. Après l'amour, j'observe son visage. Fermés, ses yeux me suivent. Elle me retient, elle ne veut pas que je me retire. Mais où donc est-elle ? [...] Je sais que ma femme m'aime, mais rien ne me contente, ne m'en apporte la certitude. Comment savoir ce qui se passe dans la tête d'une femme, où le cerveau sautille comme un criquet ? »

Un homme, ce « je », parle d'une femme qu'il aime et en parle comme un homme, c'est-à-dire avec tous les clichés attachés à la Femme : que peut-il bien se passer dans la tête d'une femme ? Qui mieux qu'une femme pouvait le mettre en scène, exprimer la fragilité de l'homme, la raconter ? C'est ce que fait Hoda Barakat dans son dernier roman, *Les Illuminés*.

Au fil des pages, on découvre un homme et une femme issus de communautés religieuses différentes dans un pays – le Liban – en proie à la guerre. La femme, musulmane, et l'homme, chrétien des montagnes, définissent le contexte social d'une société qui n'est pas laïque. C'est un pays dans lequel on a forcément le poids de la communauté dont on est issu sur les épaules, où l'on ne peut pas venir de nulle part. Si on essaie de s'en débarrasser, de se considérer comme un individu qui veut vivre librement, qui veut renoncer à la couverture sociale et politique dans une société en crise, alors on est châté, on n'a pas d'endroit où vivre. Or cet homme et cette femme deviennent des individus dans cette société qui définit l'individu par rapport à un groupe ou à un clan. Pourquoi, comment ? Parce qu'ils sont confrontés à une histoire d'amour, à une passion, ils se rencontrent sur une ligne de démarcation. Ils dépassent la vie, la mort pour aller vers l'éternité, la folie, hors-normalité. Pourtant ce ne sont pas que des gens ordinaires, obligés de sortir du commun, car le commun n'existe pas, qui vont vivre une situation anormale.

Dans ce roman à une voix, Hoda Barakat nous fait découvrir la face cachée d'un mâle sorti de son contexte social (clan, groupe...) grâce à l'amour-passion, et le met à nu. Ce mâle devient alors homme, découvre sa masculinité, sa féminité, c'est-à-dire son identité, la souffrance qui est celle de ne pas pouvoir s'identifier à l'objet de son désir.

Boris Beyssi. – émission « Le Manège », Radio Libertaire. *Les Illuminés*. Hoda Barakat. éd. Actes Sud.

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz

jeudi 25 mars à 18 heures :

Si Vis Pacem : l'objection de conscience en Grèce.

jeudi 25 mars à 20 h 30 :

Microclimats : avec Avec Jeanine Tavernier, de l'ADFI.

samedi 27 mars à 23 heures :

L'harmonie du monde : Gayane, ballet d'Aram Katchaturian.

lundi 28 mars à 12 h 30 :

La vie est courte : avec des comédiens du spectacle « Après la pluie » (Théâtre de Poche-Montparnasse).

mardi 30 mars à 22 h 30 :

Jazz en liberté : Charles Tolliver quartet en public (1988) ; Jean-loup Longnon septet (1996) ; Lester Bowie quintet (1978) ; Jean-François Canape trio (1994) ; Miles Davis Bitches Brew (1969).

mercredi 31 mars à 10 h 30 :

Blues en liberté : La mandoline et le blues.

Des papiers pour tous !

LA GAUCHE PLURIELLE, APRES avoir réhabilité la « libre entreprise » et le profit auprès de son électorat pendant les septennats Mitterrand, se pare aujourd'hui de la tenue sécuritaire. Derrière un discours républicain se cache le nationalisme et des valeurs sécuritaires. Ce « sécuritarisme » cher à J.-P. Chevènement tente d'unifier exploités et exploités dans le même mythe fondateur de l'État français. Ce nationalisme édulcoré vise l'union sacrée autour des valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

- Leur Liberté c'est laisser le dominant soumettre le plus faible
- Leur Égalité c'est permettre à certains d'être plus égaux que d'autres
- Leur Fraternité c'est tenter de rassembler une fraction de la population autour d'une pseudo-identité commune.

S'unir pour lutter

Une telle représentation de l'unité nationale n'est possible qu'à la condition de désigner à la vindicte populaire une frange de la population chargée de servir de bouc émissaire responsable de toutes les tares de la société : chômage, précarité, délinquance... Aujourd'hui, les travailleurs immigrés sans-papiers remplissent ce rôle. Taillables et corvéables à merci, privés de tous les droits, ils expérimentent la flexibilité-employabilité salvatrice que nos dirigeants nous promettent à grands cris. Ne nous y trompons pas, les travailleurs clandestins sont indispensables au patronat : de nombreux

secteurs de l'économie les exploitent ouvertement (la confection, le bâtiment, la restauration...). Soumis bien souvent à des conditions de travail que ne renieraient pas les esclavagistes des siècles passés, ils sont de plus maintenus par l'appareil d'État dans la terreur d'une expulsion synonyme de mort, d'emprisonnement, de torture ou de famine, pour eux et leurs familles. La dernière amnistie présidentielle accordée à leurs patrons (ces nouveaux négriers) montre l'empressement de l'État à maintenir ce volant de travailleurs exclus des droits sociaux les plus élémentaires pour le plus grand profit du patronat. Les voici aujourd'hui répertoriés, fichés par l'administration, avec en prime, le risque accru d'une expulsion, seule réponse à leur lutte commune et revendicative pour sortir d'un ghetto de non droit.

Les travailleurs n'ont pas de patrie

Anarchistes, ennemis du nationalisme, nous dénonçons la maîtrise des flux migratoires et le mythe de l'identité nationale. Nous revendiquons pour tous la liberté de circuler, de vivre et de s'installer sans considération de frontières.

- Nous dénonçons le nationalisme sécuritaire qui avance masqué sous un discours républicain
- Nous condamnons la république qui s'accommode d'une égalité et d'une liberté de droit démenties par la réalité sociale

Partout où ils sont investis (lieu de travail, quartier) les militants anarchistes continueront à apporter leur

PERPIGNAN

Sans-papiers : la lutte continue

Un bref retour en arrière pour rappeler que la lutte a démarré le 29 septembre 1998 quand une entrevue à la préfecture, en présence de huit déboutés de la circulaire Chevènement se solda par... un échec. Le collectif des sans-papiers perpignanais était né. Soutenus par environ une vingtaine d'organisations, ses compagnons allaient être hébergés par quelques unes d'entre elles. Puis un local proche de la Bourse du travail, (local appartenant à l'église protestante) était occupé. Depuis, au mois d'octobre, le collectif s'y trouve et a passablement augmenté. Des huit compagnons de départ nous en sommes arrivés à 44 dossiers déposés en préfecture en trois vagues successives : tout d'abord 19 dossiers en novembre 1998, puis 10 en décembre et enfin 15 au début janvier et peu de régularisations, à côté de quelques « convocations » (1). Toutes les semaines, et ce depuis l'origine, des représentants des 25 organisations qui composent le Comité de soutien et le Collectif se réunissent en Assemblée générale. C'est là que les actions sont décidées et les décisions prises. Des commissions sont chargées de mener à bien les différentes tâches d'information, de confection des dossiers, de sécurité, de mise en œuvre des initiatives, de financement de l'occupation, etc. Des parrainages laïques ont été réalisés (une centaine de parrains et marraines) lors de deux manifestations : le 21 novembre en présence de 500 personnes et à nouveau le 29 janvier en présence de 400 personnes et dans les deux cas de M. Sarda, maire d'Estagel.

Nous avons tout au long de la lutte multiplié les initiatives : manifestations avec bougies devant la préfecture, manifestation en ville, fête de soutien, distribution de tracts, signatures de pétition, conférences de presse, match de football, réveil du nouvel an, prise de positions d'intellectuels, interventions auprès de quatre députés, conférence-débat avec la CGT d'Estagel le 16 janvier et à nouveau le 12 février avec la Fédération anarchiste. D'autres initiatives sont à venir, mais une chose est sûre : nous continuons. D'ailleurs, un car est monté à Clermont-Ferrand en solidarité avec Michel Beurrier et un autre car partira le vendredi 26 mars de Perpignan pour participer à la manifestation européenne de soutien aux sans-papiers du samedi 27 à Paris. Le 9 avril, des représentants du Collectif et des membres du Comité se rendront à Carcassonne à l'invitation des compagnons du « Bazar » afin de faire connaître leur lutte. À Perpignan, à Clermont, à Paris, à Carcassonne nous sommes là et nous serons là ou ailleurs pour rappeler aux politiciens que la régularisation de tous les sans-papiers est toujours d'actualité et que nous ne transigerons pas !

Edward, du comité de soutien

(1) Il s'agit de documents délivrés par la préfecture couvrant des périodes de trois ou six mois, périodes permettant à la personne non régularisée de pouvoir malgré tout se déplacer sans risque dans le département, en attendant que l'étude du dossier arrive à son terme.

chistes continueront à apporter leur aide et à exprimer leur solidarité aux sans-papiers. La loi Chevènement, en criminalisant la solidarité (rejoignant ainsi les lois anti-ouvrières interdisant aux travailleurs de s'organiser pour se défendre), renforce notre détermination à exprimer activement notre solidarité.

La lutte des sans-papiers est notre lutte à tous

- Libération de tous les sans-papiers
- Régularisation de tous les sans-papiers
- Suppression des camps de rétention et autres zones de non-droit
- Arrêt des poursuites en cours

Fédération anarchiste

A G E N D A

vendredi 26 mars

SAINT-DENIS (93) : « Qu'est-ce que la CNT ? » sera le thème du meeting organisé par la CNT-AIT 93, 19, rue Auguste Delaume (ancienne clinique d'Estrées) à 19 heures.

PARIS : Sonia Emmanuel dira des poèmes de Garcia Lorca à L'Espace Louise Michel à 19 heures, 42ter, rue des Cascades (20^e), dans le cadre d'une exposition dédiée à la mémoire des républicains espagnols.

vendredi 26 mars

PÉRIGUEUX : L'action des précaires et chômeurs de Dordogne (APCD) recevra Philippe Pelletier à partir de 20 h 45 au NTP (salle Montaigne), avenue d'Aquitaine pour une conférence-débat sur le fascisme.

samedi 27 mars

GUÉRET : La F.A.-Creuse organise une conférence : débat sur les anarchistes et les élections à l'Oasis (rue D. Brésard, en face gare routière - cité HLM) à 17 h 30 ; suivi d'un repas (30F). Réservations 05 55 81 18 77. Intervenant : Francis Laveix.

LYON : L'Union locale de la F.A. organise la projection vidéo des *Raisins de la colère* suivie d'une discussion à 15 heures, librairie La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc (tél. : 04 72 00 94 10), 1^{er}.

MALEMORT (19) : Débat organisé par Ras-l'Front sur les luttes contre l'extrême droite en France et en Europe à 20 h 30 au Dojo, avec Philippe Pelletier.

dimanche 28 mars

PARIS : La CADAC (Coordination des associations pour le Droit à l'avortement et à la contraception) dévoile les mauvais coups des réactionnaires contre la liberté des femmes au Divan du monde, 75, rue des Martyrs (18^e). Interventions à partir de 14 heures : démographie, famille, ordre moral... soirée musicale (Taïlia, Ben Zimet, Eddy Schaff) à 21 heures (PAF : 50 F).

jeudi 1^{er} avril

LYON : Débat sur Le contrôle social de la sexualité dans le cadre du café libertaire à 21 heures, librairie La Plume Noire, 19 rue Pierre-Blanc (entrée par l'allée), 1^{er}.

PARIS : La librairie du Monde libertaire organise un forum avec Pierre Tevanian et Sylvie Tissot, auteurs du livre « Mots à maux. Dictionnaire de la lèpénisation des esprits » à 16 h 30, 145, rue Amelot (11^e).

samedi 3 avril

PARIS : Les éditions Reflex organisent une rencontre avec Maurice Rajsus. Une discussion suivra la projection d'une vidéo d'entretiens « Dans la mêlée ». A 19 h 30 au CICP, 21 ter bd Voltaire (11^e).

Justice pour les sans-papiers : régularisation immédiate

suite de la première page

entiers se nourrissent de cette main d'œuvre à bon marché (la confection, la restauration, le bâtiment, les mafias, etc.) : ils doivent voir un intérêt pour « le pays » à les laisser dans cette situation.

Pour une libre circulation et un libre établissement

Au delà des revendications des personnes sans-papiers pour une régularisation globale et durable, les anarchistes défendent l'idée d'une libre circulation des personnes ainsi que d'un libre établissement.

La libre circulation des personnes et des idées fait partie des Droits humains classiques. Dans les textes officiels, il s'agit en fait de la libre circulation à l'intérieur d'un État, droit qui n'existait pas dans les pays de l'Est ou dans des pays comme l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, avec la montée en puissance des moyens de communications (transport des personnes, transport des informations),

c'est techniquement possible. L'obstacle principal reste humain : les préjugés « contre » les étrangers sont toujours présents, les soupçons d'une volonté d'installation font que les frontières restent fermées. Cela dit et malgré tout, la libre circulation des personnes est un droit qui, en théorie, ne « mange pas de pain ».

Le « pain », voilà l'obstacle à la libre installation. Sauf à être ultralibéraux, on ne peut admettre la superposition d'individus, les uns croulant sous les richesses, les autres croulant sous le poids de la misère. Permettre à quelqu'un de s'installer dans une ville, une région ou un État, c'est lui permettre de subvenir à ses besoins et, le cas échéant, exercer une solidarité afin qu'il ou elle puisse avoir le minimum. Et pour nous, le minimum, c'est l'égalité économique entre individus, entre régions, pays, continents.

L'obstacle consiste donc dans la manière inégalitaire de répartir les richesses et le travail nécessaire pour les créer.

Aujourd'hui, c'est autour du marché du travail que se créent et que se répartissent les richesses, encore que leur répartition passe de plus en plus par le canal de la solidarité et de la protection sociale. Un autre obstacle à la libre installation, c'est la machine étatique, monstre froid pour lequel « gouverner, c'est prévoir » : pour un État, admettre une libre circulation et un libre établissement des personnes, c'est admettre de l'imprévu dans son fonctionnement et dans son rôle de pacification sociale. Bref, c'est risquer une remise en cause de son pouvoir. Et ça, ça leur est impossible.

Pour ne pas s'embarquer, les débats sur la libre installation doivent prendre en compte quelques principes simples :

- la liberté des personnes à circuler de par le monde.
- l'égalité des personnes où qu'elles se trouvent.
- la réciprocité des attitudes.

Hervé
groupe F.A. de Nantes.